

SAÔNE-ET-LOIRE ENVIRONNEMENT

La pyrale du buis n'a p

C'est une star de l'été dont on se passerait bien : la pyrale du buis. Ce papillon de nuit dérange les habitants par son nombre et sa chenille cause d'énormes dégâts dans les buis.

Ils colonisent tout, par millions. Très facilement repérables avec leur couleur blanche, ils n'ont pas de véritables prédateurs. Eux, ce sont les pyrales du buis (*lire par ailleurs*), des papillons de nuit dont la chenille fait un carnage dans les buis, en mangeant les feuilles et l'écorce.

« La pyrale du buis est en pleine expansion. »

Quentin Barbotte, entomologiste



■ Alain Bourgeon, adjoint au maire de Fontaines, constate les dégâts. Les chenilles du buis du labyrinthe situé dans la cure. Au lieu d'être verts, ils ont perdu quasiment t

« C'est une calamité. » Alain Bourgeon, adjoint au maire de Fontaines, est profondément touché devant les dégâts qu'occasionne l'insecte. Les pyrales ont ravagé le labyrinthe de buis de la cure. Si certains plants redonnent quelques feuilles, la plupart sont tout secs, sans feuille. « Il a fallu 20 ans de travail pour créer ce labyrinthe. Et là, en une saison, c'est terminé. » Sur les hauteurs de la commune, dans la colline de Saint-Hilaire, la plupart des arbres sont verts, sauf les buis, devenus marron. Alain Bourgeon poursuit : « J'ai discuté avec d'autres maires du secteur, leurs communes sont aussi sévèrement touchées. »

« Il ne faut pas s'attendre à ce que soit moins pire dans les années à venir. La pyrale est en pleine expansion et suit une croissance exponentielle », détaille Quentin Barbotte, entomologiste à la Société d'histoire naturelle du Muséum d'Autun. Cette progression est suivie par les services de l'État.

«Aucun traitement de masse ne peut être envisagé à ce jour »

Mais ceux-ci n'ont pas encore trouvé « de traitements spécifiques autorisés sur cette espèce à l'échelle d'un massif forestier ou d'une commune. Des recherches sont en cours pour lutter contre la pyrale à l'aide de trichogrammes, des parasites qui se nourrissent d'œufs. Aucun traitement de masse ne peut être envisagé à ce jour », selon la préfecture de Saône-et-Loire. Une surveillance est en cours par le réseau Département santé des forêts, l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) et l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture de Grenoble.

La pyrale s'attaque-t-elle à d'autres essences ? À première vue, l'adulte se pose sur tous les types d'arbres. Pour les services de l'État, « le monospécifisme

est confirmé ». En clair, elle ne s'attaque véritablement qu'aux buis, même si elle a pu s'en prendre plus légèrement à des chênes, des saules, des robiniers... « Nous n'avons pas constaté qu'elle s'attaquait à d'autres essences, mais ce n'est pas impossible qu'elle s'adapte et le fasse. Peut-être va-t-elle disparaître quand il n'y aura plus un buis à manger », ajoute Quentin Barbotte.

Augmentation du risque d'incendie

La pyrale du buis a aussi d'autres conséquences. Les adultes s'attaquent aux fruits. Les zones éclairées sont prises d'assaut pendant la nuit par les adultes, lors des périodes de vol. Au point que certaines maisons sont envahies. Selon la préfecture du département, les adultes peuvent endommager les groupes frigorifiques et climatiseurs en colmatant les échangeurs thermiques. Mais les conséquences sont plus globales pour le milieu forestier. Selon le ministère de l'Agriculture, « les dépérissements massifs du buis peuvent augmenter temporairement le risque incendie et les dépérissements de buis risquent de poser problème par rapport au rôle joué par l'essence dans la retenue des sols et des chutes de blocs (pierres ou terre) ».

Tristan Aubry
tristan.aubry2@lejsl.fr

BIOLOGIE

Un papillon de nuit asiatique très prolifique



■ Photo Damien VALETTE

La pyrale du buis, papillon de nuit, est originaire d'Asie orientale. Son premier signalement en France a lieu en Alsace en 2008. Dans le département, elle est découverte pour la première fois en 2012. En 2015, elle avait colonisé quasiment toute la France métropolitaine. Les femelles peuvent pondre plus de 2 000 œufs au cours de sa vie. Les adultes vivent entre 12 et 20 jours. Selon le ministère de l'Agriculture, on peut trouver jusqu'à trois générations chaque année. Les pontes ont lieu en juin, en août-septembre et en octobre-novembre. Pour cette dernière période, les larves passent l'hiver dans un cocon et ressortent à la fin du printemps.

Relation abonnés

0800 003 320

Service & appel gratuits

Rédaction de Saône-et-Loire
9 rue des Tonneliers,
71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone

Standard : 03.85.90.68.00
Rédaction : 03.85.90.68.02
Pub : 03.85.90.68.98

Mail

redaction71@lejsl.fr

Web

www.lejsl.com

Facebook

https://www.facebook.com/
/LeJSL71/

pas fini de faire des dégâts



de la pyrale du buis ont ravagé les toutes leurs feuilles. Photo Tristan AUBRY



■ Quelques dizaines de chenilles de la pyrale du buis dans des ronces, sur les hauteurs de Fontaines. Ces insectes sont extrêmement nombreux dans le département cette année. Photo Tristan AUBRY

Après une attaque, le buis est-il mort ?

Même après une défoliation (perte de feuilles) totale, les buis ne sont pas forcément morts. Même si les branches meurent, « les systèmes racinaires sont vivants », indique un document de la préfecture de la région Rhône-Alpes - Auvergne, sur la pyrale du buis. Des nouvelles tiges sortent même du tronc. « Le buis refeuille en général la saison suivante », détaille le ministère de l'Agriculture. Qui poursuit : « La pyrale attaque fréquemment les arbres au cours de leur refeuillaison. »

Les attaques de la pyrale ne sont pas obligatoirement aussi violentes que celles de cette année, dues à une pullulation. Si les chenilles ne sont pas très nombreuses, le buis peut produire de nouvelles feuilles.



■ Dans l'Ain, un vététiste est passé près de massifs de buis. Le voilà recouvert par les chenilles de la pyrale et leur soie. Photo DR

Des traitements existent pour les tuer



■ La chenille de la pyrale du buis a une tête noire luisante et un corps vert clair, strié de vert foncé. Elle n'est pas urticante. Un insecticide biologique la tue en 3-4 jours. Photo Gaëtan BOLTOT

Bacillus Thuringiensis. Voici l'allié des personnes qui veulent en finir avec les chenilles. De quoi s'agit-il ? D'une bactérie. C'est le principe actif des insecticides biologiques autorisés pour les particuliers et les collectivités. Les services techniques du Creusot l'ont utilisé et ont sauvé les buis du château de la Verrerie fin juillet. « Il faut que les chenilles soient sorties pour qu'il fonctionne. Dès qu'on les voit, il faut pulvériser avec le produit. 3-4 jours après, les chenilles, qui sont vertes à la base, meurent et deviennent marron », ra-

conte Laurent Pelus, du magasin Jardiland à Chalon. Si l'homme a encore du stock, le Gamm vert de Blanzay n'en a plus beaucoup. « J'ai du mal à me réapprovisionner. Tous les Gamm vert sont un peu dans la même situation », confie une employée. Le magasin Soufflet vigne, à Meursault (21), est en rupture de stock. « À terme, il n'est pas impossible que la pyrale s'adapte à l'insecticide, estime Quentin Barbotte, entomologiste à la Société d'histoire naturelle du Muséum d'Autun. Comme tous les insectes. » Une deuxième mé-

thode est le piège à phéromones. En clair, les mâles sont attirés par une odeur et tombe dans un piège.

Une autre possibilité est un procédé importé dans le département par le Cuisilien Gilles de Courtivron. Il a rempli des bassines d'eau et de liquide vaisselle, éclairées pendant la nuit. En une nuit, il a piégé 200 à 300 papillons. Alain Bourgeon, adjoint au maire de Fontaines, a utilisé un piège à phéromones couplé avec une bassine d'eau savonneuse. En 48 heures, il en avait récupéré des milliers : « C'était une infection. »